

## Autour de la table de Shabbat n° 349 ki-Tétsé



### Lorsque tu partiras en guerre...

**"Je suis pour mon aimé et Il est pour moi...", Elloul!**

Notre Paracha de cette semaine est riche en Mitsvots. On s'attardera sur le début qui traite de **certaines** lois concernant la guerre. Par exemple, les premiers versets indiquent le cas d'un soldat qui s'éprend d'une prisonnière : la "Yeffet Tohar". La Thora nous indique la voie à suivre. Dans un premier temps, le soldat devra amener la captive dans sa maison pour une durée d'un mois. Durant cette période elle devra enlever **ses beaux habits attirants** ainsi que de tous ses autres artifices. Le verset indique que **durant trente jours elle pleurera** d'être loin de la maison de son père et de sa mère. Si après tout ce cérémonial notre homme continue à la désirer, elle devra faire un processus de conversion en bonne et due forme (immersion dans un Miqué et acceptation des Mitsvots...), **seulement après** elle sera permise. Cette période, des trente jours, représentait une épreuve afin que notre homme se détourne d'elle, car la Thora préfère qu'il choisisse une fille de la communauté. Seulement sa liberté lui est entièrement accordée, il pourra décider de consacrer son union.

De ce court passage on apprendra que **les lois de sainteté** (séparation et conversion) doivent être respectées même lorsque tous les garde-fous s'estompent. Car dans ces moments difficiles des combats et surtout de

l'enivrement de la victoire, d'une manière générale la moralité et l'éthique sont mises de côté. Or la Thora jalonne notre chemin et ne laisse pas l'homme entièrement libre de faire n'importe quoi.

Le saint Or Ha'haïm explique le phénomène d'une manière plus profonde. Au tout début de la Création, Adam a fauté **en mangeant du fruit de l'arbre de la connaissance**. Les Kabbalistes enseignent que suite à cela **des myriades d'âmes** se sont retrouvées "capturées" par la Sitra Ara (les forces du mal). En effet, le premier homme "rassemblait", en-lui, les âmes de toutes les générations à venir. Or, en fautant, son âme s'est désagrégée et de multiples étincelles divines se sont "perdues" dans le monde (absorbées par les forces du mal). Depuis, elles recherchent à revenir à leur racine. C'est l'explication du phénomène des prosélytes qui, au cours des générations rejoignent la communauté. Comme par exemple la convertie Ruth ou Chmaï et Avtalion. Ces âmes reviennent d'elles même car elles sont attirées par la Thora et les Mitsvots. C'est une des raisons pour lesquelles la communauté juive s'est éparpillée sur tout le globe terrestre, afin de faire revenir ces âmes (grâce à la pratique de la Thora qui agit comme un aimant vis-à-vis de ces étincelles). Dans le même esprit, la captive fait un peu allusion à

ce même phénomène (pour plus de détail voir le commentaire du Or Ha'haïm, "Véyech").

Cependant la Thora a d'autres niveaux d'interprétation. Le Saint Zohar (Zohar Hadach 72.) explique que les 30 jours de pleurs de cette belle captive est une allusion au mois de Elloul. C'est le dernier mois du calendrier, juste avant Roch Hachana. D'après les écrits du Zohar, la captive est une allusion au fauteur qui se repend (de ses fautes) durant le mois de Elloul. Cet homme pleure amèrement ses péchés qu'il a pu commettre durant l'année passée. Et lorsque le verset indique que la Yeffet Tohar se dévêtira de ses habits et se coupera les cheveux, il s'agit du symbole de l'homme qui se sépare de tous les plaisirs qu'ils l'ont poussé à mal agir. Cette introspection est la condition sine qua non pour recevoir le pardon de D.ieu. Et lorsque il est dit : "elle pleura la maison de son père et de sa mère", le père c'est D.ieu (car notre D.ieu est notre Père dans les Cieux), tandis que la mère c'est le symbole de l'assemblée des Bné Israël (la collectivité juive). Car lorsqu'un homme faute, il entache sa relation avec Dieu et affaiblit la communauté juive (car nos âmes forment une seule entité).

D'après ces paroles profondes on aura compris que le mois de Elloul n'est pas une période ordinaire. C'est un moment propice à la Téchouva pour chacun d'entre nous. La raison principale vient du fait que le 1<sup>er</sup> du mois de Elloul, Moshé Rabénou est monté au Ciel pour demander le pardon de la faute du veau d'or. Et pendant 40 jours consécutifs (le mois de Elloul et les 10 premiers jours de Tichri) Moshé Rabénou priera en faveur de la communauté. C'est le 10 Tichri (Yom Kippour) qu'il descendra sur terre et amènera le pardon de D.ieu. Depuis lors, **et cela fait 3300 années que cela dure...**La période est propice pour recevoir le pardon de D.ieu de ses propre fautes.

Donc cette semaine mes lecteurs de plus en plus nombreux (Ken Yrbou) auront compris que c'est le moment d'améliorer son comportement (**et peut-être même d'avoir la chance de faire Téchouva, car pourquoi attendre les jours de notre vieillesse pour se rapprocher de la pratique ?**)

## **LES PETITS PAPIERS NOUS FONT GAGNER LE JUGEMENT!**

Le Rav Yoel Tatelbaum Zatsal (mort en 1976), l'Admour (Rav) de Satmar à la fin d'une Téphila d'un jour du mois d'Elloul, vit qu'une partie de ses fidèles se pressaient de sortir de la synagogue afin d'être à l'heure pour leur travail.

Le Rav avait l'air courroucé et se tourna vers le public en disant : **"Voyez-vous tous les gens qui nous ont quittés cette année ou qui sont tombés malades ?**

S'ils avaient su cela lors du Roch Hachana de l'année précédente, c'est sûr qu'ils auraient vraiment beaucoup mieux prié lors des jours de jugement !

**Donc, pourquoi gaspiller ces jours exceptionnels qui ne reviennent plus au cours de l'année ?"**

L'Admour raconta une allégorie liée à ces journées Saintes. "Il y a longtemps quelque part en Europe Centrale, vivait un Roi qui avait l'habitude de sortir UNE FOIS par an, le jour de son anniversaire, en calèche dans les rues de la capitale. Et celui qui avait une demande préparait un petit papier/Pétek avec sa demande et le jetait dans la calèche du Roi.

Avec un peu de Mazal, le Roi lirait la feuille et accorderait la demande !

Un des Juifs de la capitale avait une demande très importante.

Donc le jour dit, il prépara avec beaucoup de soin son Pétek, le plia et lorsque la calèche royale passa près de lui, il lança le petit papier directement dans le carrosse.

Cependant les journées passèrent, mais la réponse du Roi n'arrivait pas !

L'année suivante, même chose, le papier soigneusement plié fut lancé dans la calèche.

Mais là encore pas de réponse du Roi !

Et pour cause, c'est que les gens de la cour royale haïssaient le peuple du livre, et lorsque le Roi déplaçait le petit papier pour le lire, les conseillers repoussaient la demande en évoquant toutes sortes d'accusations.

Finalement notre homme découvrit le stratagème et décida d'agir.

Le jour de l'anniversaire du Roi, il n'attendit pas le passage du monarque avec son carrosse. Notre homme se leva tôt, se pointa

au portail du palais pour glisser directement sa demande, avant même que les conseillers ne soient présents. Et grâce à D. ieu cela porta ses fruits.

Fin de l'allégorie.

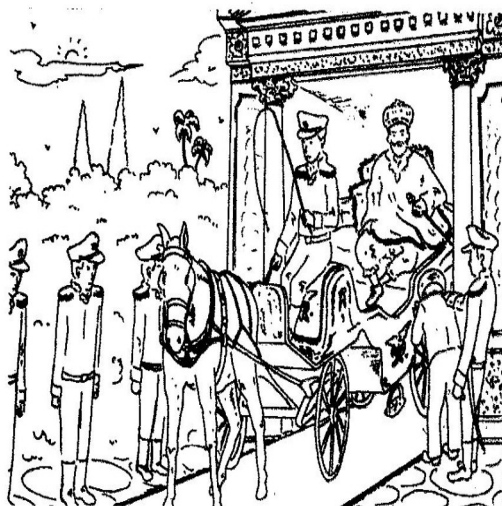
**Et le Rav Yoel expliquait que le Roi qui passe en calèche c'est à l'image des jours de jugement de Roch Hachana et Kippour. Or les accusateurs sont nombreux dans le Ciel. Ils examinent scrupuleusement la Thora et les Mitsvots de l'homme.**

Les Mitsvots sont examinées attentivement par le Beth Din du ciel.

Pour réussir le jugement, il faut beaucoup de mérites.

**Tandis que la période d'avant ce jugement, les accusateurs ne sont pas là encore pour faire leur réquisitoire. Donc lorsque notre homme s'est présenté très tôt le matin c'est le symbole de notre Téhouva des jours d'Elloul.**

Donc, il nous reste à bien se préparer durant les jours précédant Roch Hachana. Grâce à la prière on réussira à éveiller la Miséricorde Divine sur nous et tout le Clall Israël !



**Shabbat Chalom et à la semaine prochaine  
SI D.ieu Le Veut.**

**David Gold**

**Une bénédiction à Mikael Ben Chettrit et à  
son épouse (Elad) à l'occasion de la  
naissance de leur fille Mazel Tov !**